

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SAMYAK TRANS » en abrégé « ST »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
CIAD, Lot 381, Ilot 47

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/04/2023, et enregistrés au CEPICI le 19/04/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAMYAK TRANS » en abrégé « ST

»

Objet : - TRANSPORT PUBLIC ET PRIVE DE PERSONNES;

Activité secondaire :

- TRANSPORT DE MARCHANDISES;
- COMMERCE GENERAL;
- DIVERS;

- Et pour la réalisation de l'objet

social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
CIAD, Lot 381, Ilot 47

Dirigeant(s) M SAMASSI YACOUBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05224 du 15/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36296/GTCA/RC/2023 du 15/05/2023

